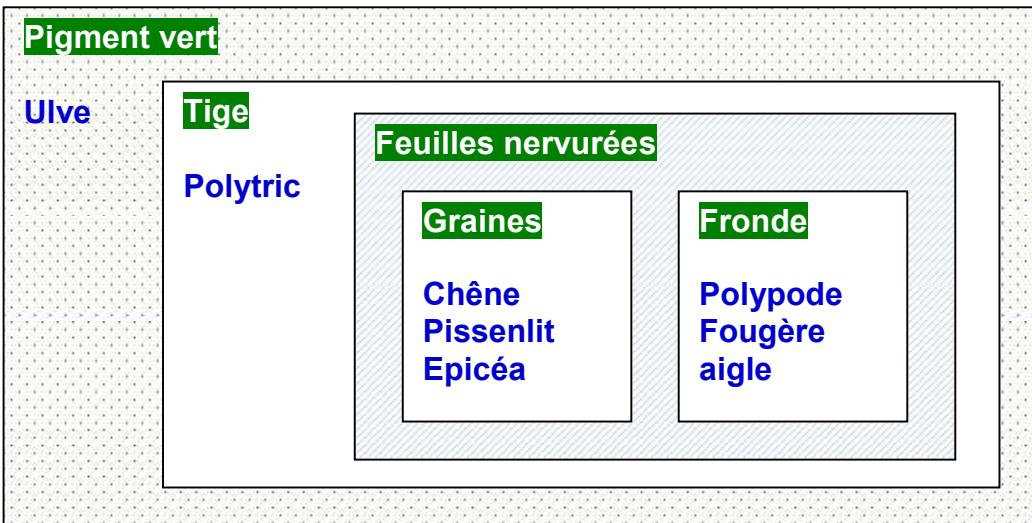


Exercice 1:

Classons les 7 espèces de végétaux:



Exercice 2:

1) D'après les données du document 1, les critères prises en charge pour la classification:

- Des gymnospermes: des plantes à fleurs produisant des graines non enfermées à l'intérieur d'un fruit et portées par des écailles.
- Les algues: des plantes sans fleurs, ne produisant pas de graine, ne possédant ni tiges ni feuilles et sont des plantes chlorophylliennes.

2) Classification des plantes présentées par le document 2:

- La plante 1: Plante ne produisant pas de graines, elles produisent des spores. Des plantes qui ont des racines qui se forment à partir d'une tige souterraine (rhizome) et des feuilles de grande taille. C'est un cryptogame.
- La plante 2: Plante sans fleurs, ne produisant pas de graines. Plante non chlorophyllienne, sans tige ni feuilles. C'est un champignon.
- La plante 3: Plante à fleurs produisant des graines enfermées à l'intérieur de l'ovaire qui donnera le fruit. C'est une angiosperme.

Exercice 3:

1) Les noms correspondant aux numéros du document :

1= Champignons ; 2= Gymnospermes ; 3= Angiospermes ; 4= Cryptogames
5= Mousses ; 6= Algues vertes

2) Les critères pris en charge pour la classification de ces végétaux :

- Présence ou absence de la chlorophylle.
- Présence ou absence de la fleur.
- Présence ou absence des tiges et des feuilles.
- La nature du milieu de vie.
- La situation des graines.

3) Classification des plantes, le pois ; l'olivier ; le palmier :

Ce sont des plantes à fleur, avec des tiges et des racines. Elle produisant des graines enfermées à l'intérieur d'un fruit. Ce sont donc des angiospermes.

Exercice 4:

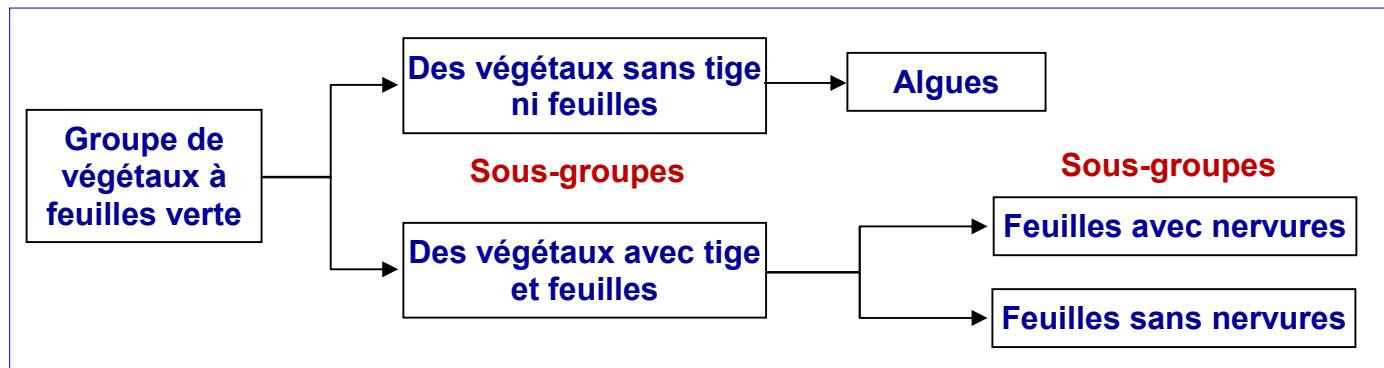
- ✓ Pour constituer un groupe de végétaux, il faut leur trouver une caractéristique commune qu'on appelle critère de classification. Ce critère permet de nommer le groupe ainsi créé.

Exemple : le pin, les mousses, les fougères, l'oranger..., possèdent des feuilles vertes: ils forment le groupe de végétaux à feuilles vertes.

- ✓ A l'intérieur d'un groupe, de nouveaux critères de classification permettent de créer des sous groupes. Ces derniers se distinguent par des choix différents pour un même critère: c'est le principe d'une clé de détermination.

Exemple : dans le groupe des végétaux à feuilles vertes, si l'on choisit le critère présence de tige et feuilles, on aura 2 sous-groupes.

A l'intérieur du sous groupe on peut déterminer d'autres sous groupes (voir schéma suivant) :



Exercice 5:

Classement des végétaux en groupes emboîtés en fonction des attributs qu'ils ont en commun:

